vinetur

Franconie : la coopérative viticole demande à 1 100 producteurs de reporter les paiements des récoltes 2024 et 2025

GWF évoque une trésorerie tendue par le recul des ventes et prévoit 20 suppressions de postes, dans l’attente d’une décision des banques sur un soutien jusqu’en janvier 2027

mardi 24 novembre 2026



Une coopérative viticole allemande basée en Franconie a demandé à ses producteurs membres de reporter une partie des paiements qui leur sont dus pour les raisins livrés lors des récoltes 2024 et 2025. Elle cherche ainsi à couvrir un éventuel besoin de financement jusqu'à la fin janvier 2027, selon des informations publiées le lundi 23 novembre.

La coopérative Winzergemeinschaft Franken eG, connue sous le nom de GWF, a indiqué que cette demande visait à alléger les tensions à court terme sur sa trésorerie, le temps d'élaborer un plan de restructuration et d'attendre les décisions des banques. L'entreprise n'a pas précisé le montant du financement nécessaire ni la valeur totale des paiements qu'elle souhaite reporter.

GWF est l'une des principales coopératives viticoles de la région franconienne de Bavière. Selon les informations publiées lundi, elle rassemble environ 1 100 viticulteurs qui exploitent plus de 1 200 hectares. La coopérative produit et commercialise des vins de Kitzingen, une ville franconienne qui compte parmi les centres viticoles de la région.

La demande adressée aux producteurs s'accompagne de réductions d'effectifs. GWF prévoit de supprimer 20 postes en 2026, selon les informations publiées. L'entreprise n'a pas communiqué ses effectifs de départ, ce qui ne permet pas de mesurer la part que représente cette réduction dans le nombre total de salariés.

La coopérative n'a pas été présentée comme étant en cessation de paiements. Un porte-parole de l'entreprise a déclaré que GWF continuait d'honorer les obligations arrivées à échéance. Le report proposé aux producteurs a été présenté comme volontaire et temporaire ; selon les informations publiées, il ne réduirait pas les créances légales des membres. Ce délai doit plutôt servir de relais jusqu'à la finalisation d'un rapport de restructuration et à la décision des prêteurs sur un éventuel soutien supplémentaire.

Cette distinction est essentielle pour comprendre la situation telle qu'elle a été présentée. GWF ne dit pas être dans l'incapacité générale de payer ses dettes. Elle indique que sa trésorerie est suffisamment tendue pour vouloir disposer de plus de temps avant de régler certains paiements à ses propres fournisseurs-membres, qui sont également les propriétaires de la coopérative. Pour une coopérative viticole, cela

met sous pression les deux versants de l’activité. Un report peut contribuer à stabiliser les finances de l’entreprise à court terme, mais il peut aussi fragiliser la trésorerie des producteurs, qui comptent sur ces paiements pour couvrir les coûts de leur exploitation.

La coopérative attribue ses difficultés à une dégradation de son activité commerciale. Elle a reconnu un recul de son chiffre d’affaires depuis 2023, sans toutefois fournir de données permettant d’évaluer l’ampleur de cette baisse ou sa rapidité. Elle n’a pas non plus indiqué combien de producteurs avaient accepté la demande de report.

En l’absence de montant communiqué, il reste difficile de savoir quelle serait l’ampleur concrète du report proposé et quelle marge de manœuvre il pourrait offrir à l’entreprise. Les informations publiées ne précisent pas non plus selon quel calendrier les paiements reportés seraient effectués si les membres approuvaient le plan, ni si tous les producteurs sont invités à accepter les mêmes conditions.

Cette affaire retient l’attention de la filière viticole allemande, car elle montre comment un contexte commercial moins favorable peut affecter les ventes, puis la trésorerie, l’emploi et les revenus agricoles. Dans le modèle coopératif, ces répercussions peuvent être particulièrement directes. Lorsque l’activité de commercialisation est sous pression, les effets ne se limitent pas au bilan de l’entreprise : ils peuvent toucher les producteurs qui lui livrent leurs raisins et attendent d’être payés après les vendanges.

La Franconie est l’une des régions viticoles les plus connues d’Allemagne. Les coopératives y jouent un rôle important en regroupant les raisins de nombreux petits et moyens producteurs, en assurant la production et la mise en bouteille, puis en vendant les vins sous des marques régionales. Cette structure permet de mutualiser les risques lors des bonnes années, mais elle peut aussi diffuser les difficultés financières lorsque la demande faiblit ou que les stocks s’accumulent.

Les informations publiées lundi par Nordbayern, qui cite dpa, et par le média professionnel About-drinks ne faisaient état d’aucune décision définitive. Elles décrivaient plutôt une entreprise qui cherche à gagner du temps : supprimer des postes, demander à ses membres d’attendre davantage pour les paiements liés aux récoltes 2024 et 2025, et obtenir un soutien suffisant pour tenir jusqu’à la fin janvier

2027, le temps que les banques examinent sa situation.